



M et Mme Michel BONNARD
12 Boulevard Thermal
63100 CLERMONT FERRAND

Clermont Ferrand, le 28 mai 2026

REFERENCES A RAPPELER IMPERATIVEMENT

JLT/NM

Affaire M. et Mme BONNARD Michel / ME DUVAL

Dossier REC-2026-000452-CMF

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail de ce jour et vous indique que si vous entendez contester la décision du 20 Mai dernier, il vous appartient de vous référer aux textes mentionnés dans le courrier que je vous ai adressé en LRAR et dont vous m'avez confirmé la bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Louis TERRIOU
Bâtonnier